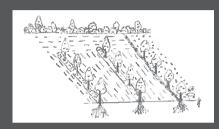


L'agroforesterie, c'est quoi ?

C'est un mode de production agricole associant, sur une même parcelle, des plantations d'arbres à des cultures ou des animaux, dans la perspective d'effets bénéfiques réciproques.



Les arbres peuvent être en bordure ou dans la parcelle. L'agroforesterie vise à renforcer les mécanismes de régulation biologique, à augmenter la résilience des sols et à optimiser l'utilisation des ressources naturelles.

✓ Agir sur la ressource en eau :

L'arbrejoue un rôle de filtre en récupérant une partie des éléments non utilisés par les cultures. Il permet une meilleure exploitation de l'eau souterraine et une meilleure capacité de stockage des eaux pluviales.

✓ Contribuer à la qualité des paysages :

L'arbre est un élément structurant de l'identité paysagère rurale. Il contribue à l'amélioration du cadre de vie.

✓ Protéger et augmenter la fertilité des sols :

L'arbre offre une protection mécanique contre l'érosion. Il apporte au sol de la matière organique grâce à la décomposition des feuilles et des racines.

✓ Diversifier les productions :

L'arbre peut être valorisé de différentes façons : production de bois d'œuvre, de bois énergie, de bois de service, de BRF. Sans oublier les fruits, le miel.

✓ Agir pour le climat :

L'arbre joue un rôle bioclimatiseur en atténuant les extrêmes climatiques, tant pour les animaux d'élevage que les cultures. Grace au stockage de carbone, il contribue aussi à la lutte contre le changement climatique.

✓ Favoriser la biodiversité :

L'arbre sert de refuge, de garde manger et de maternité pour la faune sauvage et la flore.

Agroforesterie: arbres et agriculture

M SIPMA Franck - Le Mesnil Milon

La parcelle se situe sur un des versants de la vallée de l'Epte, au cœur d'un territoire agricole de grandes cultures.

Le projet agroforestier a été initié en Décembre 2013.







Plantation sur une parcelle de 10,5 ha de 330 arbres.

Les arbres présents :



Robinie

Alisier

Nover



sauvage



Les objectifs techniques :

- Créer un patrimoine arboré, via la production de bois d'œuvre.
- Favoriser la fertilité biologique des sols, les auxiliaires de cultures, et la biodiversité (parcelle conduite en agriculture biologique).
- Agir en faveur de la ressource en eau potable.
- Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.



Réalisation - conception : yann PIVAIN - CA27 Mise en page : Equipe Communication CRAN - CSK - Décembre 2017